

## ADAPTATION DES NORMES DE CONSTRUCTION

### MARTINIQUE

# MENUISERIES EXTERIEURES

## IMPACT DU VENT CYCLONIQUE SUR LE DIMENSIONNEMENT STRUCTUREL

### ETANCHEITE A L'EAU ET A L'AIR



## COMPTE RENDU DE REUNION

REF :	<b>GT 1 bis/ 03-2019</b>
DATE :	20 septembre 2019
LIEU :	Salle de réunion AMPI - Californie - Lamentin

#### Présents :

Frédéric PIERRE – SOCOMI  
 Robert PARFAIT - SOCOMI  
 Laurent FRADIN – SAMIR  
 Carlos MENDES – RESILIENCE BIM  
 Rémi FAURIE – APAVE  
 Ronny CLERIL – SIMAR  
 Vincent PALIX - SIMAR  
 Jérôme ROCHER –BIM CARAIBES  
 Christian CHAMS – CH2 TECHNICONTROLE  
 Frédéric VAUDELIN -DEAL  
 Paul-Louis BOURROUILLOU – CERC Martinique  
 Gwladys BAUDEL – Directrice CERC Martinique  
 Jean-Yves BONNAIRE – Chargé de mission CERC Martinique

Absents excusés : sans objet

Absents non excusés : sans objet

Gwladys BAUDEL ouvre la séance à 15h15 et remercie les participants pour leur présence.

Jean-Yves BONNAIRE récapitule le travail déjà effectué.

## **DISCUSSIONS**

Frédéric VAUDELIN revient sur le compte rendu du COPIL Risque Cyclonique Outre-Mer piloté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales. Une copie de ce document est jointe en annexe du compte rendu du groupe de travail 1 sur le vent cyclonique.

Pour les remarques générales sur ce document, merci de se référer au compte rendu de la réunion du groupe de travail 1 du vendredi 20 septembre 2019.

Un point spécifique de ce compte rendu concerne les menuiseries extérieures dont la tenue aux pressions dynamiques de pointe doit être vérifiée. Ces pressions de pointe seront calculées avec des vitesses de vent supérieures à celles indiquées dans l'annexe nationale de l'Eurocode 1.4.

Les professionnels continuent à valider la préséance donnée à la question de la résistance au vent des menuiseries sur les questions d'étanchéité à l'eau et à l'air. Il est donc admis par tous les acteurs que les menuiseries à lames et les menuiseries coulissantes pourront dans certaines conditions extrêmes laisser pénétrer de l'eau.

Les industriels menuisiers vont dans les jours prochains finaliser un tableau des exigences AEV Martinique pour les trois grands types de menuiseries posées localement (frappe, coulissant, à lames). Ce tableau sera présenté lors de la table-ronde menuiseries du séminaire **BatiSolid**.

Les menuisiers confirment qu'ils souhaitent s'inscrire dans la démarche de localisation des tests sur les matériaux. Le projet d'homologation du banc d'essai AEV du Lycée professionnel de la Jetée au François a déjà été évoqué dans les précédents comptes-rendus de réunion du groupe de travail 1 bis. Les professionnels notent que les tests sont réalisés dans des conditions qui ne correspondent pas aux conditions tropicales (débit d'eau des pluies en Martinique très supérieur à celui de l'Hexagone, vent cyclonique très supérieur au vent des tempêtes). Dans une perspective de création d'une norme tropicale, il pourrait être envisagé d'adapter les paramètres de test.

Les professionnels se lamentent que des produits manifestement inadaptés aux conditions tropicales soient vendus chez certains distributeurs de matériaux. Ces produits de qualité inférieure sont susceptibles de causer des sinistres de grande ampleur en cas d'impact d'un événement cyclonique majeur de type Irma ou Maria sur la Martinique. Les clients sont peu au fait de ces questions de qualité et des enjeux pour l'intégrité de leur habitat. Il y a donc un travail d'information à mener.

L'information au client peut également passer par la mise en place d'une charte de qualité et d'un label « menuiseries durables ». L'utilisation de ce label par les Maitres d'Ouvrage publics et assimilés se ferait sous réserve de validation juridique préalable.

Compte tenu de l'impact important des menuiseries extérieures dans la sinistralité exceptionnelle, les professionnels trouvent légitime que des recommandations claires soient rajoutées concernant les menuiseries pour l'octroi de l'Aide à la Construction Durable (ACD) accordée sous conditions par la Collectivité Territoriale de Martinique. Une extension de l'ACD aux menuiseries extérieures sera demandée. La mission de contrôle technique dont une partie des honoraires est couverte par l'ACD n'inclue pas un contrôle des menuiseries extérieures. Avec un objectif affiché de rendre les constructions para cycloniques, c'est une aberration.

Les menuisiers proposeront des recommandations de pose telles que la mise en œuvre systématique de chevilles d'une longueur suffisante (à déterminer).

Les professionnels souhaitent qu'une attention particulière soient portée à l'étanchéité à l'eau des menuiseries en bois. Un mauvais drainage de ces menuiseries peut entraîner leur détérioration accélérée à cause des infiltrations.

Les professionnels valident la proposition d'élaboration d'un **projet pilote « menuiseries extérieures »** comprenant :

- Une adaptation normative pour arriver à des **produits labellisés** conformes aux exigences paracycloniques
- Un volet communication fort vers les entreprises de poses, les maitres d'ouvrages importants et les constructeurs de maisons individuelles ainsi que vers les particuliers
- Des actions pour renforcer les compétences des entreprises de pose
- Des actions de formation aux bonnes pratiques pour les ouvriers poseurs
- La mise en œuvre systématique du contrôle technique en cours de chantier

Cette action pourrait être encadrée par une **charte de qualité pour des menuiseries durables** signée entre les menuisiers locaux en invitant éventuellement, les distributeurs de matériaux, les entreprises de pose, les maitres d'ouvrages et les architectes.

Comme indiqué précédemment, la création de cet environnement vertueux conduirait à une **réduction des pathologies courantes** mais surtout préserverait le bâti d'une importante **sinistralité exceptionnelle** en cas de passage d'un ouragan majeur sur la Martinique.

Gwladys BAUDEL remercie les participants à cette troisième réunion du groupe de travail « menuiseries extérieures ».

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 17h45